

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE730

présenté par

Mme Auroi, M. Alauzet, Mme Allain, M. François-Michel Lambert, M. Molac et Mme Bonneton

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 6, substituer au mot :

« compétitivité »,

le mot :

« durabilité »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Face aux défis économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, il convient d'engager la conversion des modèles existants et de faire primer la durabilité et l'autonomie sur la compétitivité. Cela passe par une politique agricole plus juste, qui soutient les petites exploitations, appuie le développement des circuits courts et de la production en agriculture biologique, respecte la souveraineté alimentaire de chaque région du monde, redonne du sens et des revenus au métier d'agriculteur, protège les ressources naturelles et revivifie les territoires ruraux.